

# ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal de la commune de 4250 Geer fait savoir qu'a été introduite par  
**S.P.R.L. Lambillotte Benjamin Immobilier Rénovation, Rue De L'église 203 a, 4520 Moha**  
une demande de

## PERMIS D'URBANISME

ayant trait à un terrain sis **Hollogne Village**

cadastré **3 division, Section B, 211g**

Le projet consiste en **la construction de 4 maisons mitoyennes**

et présente les caractéristiques suivantes :

la façade arrière du bâtiment projeté se situera à plus de 15 mètres de la façade avant des bâtiments voisins et à plus de 4 mètres de la façade arrière de ces mêmes bâtiments, ce qui entraîne une annonce de projet.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal du 07/02/2018 jusqu'au 21/02/2018.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées le **21/02/2018** de **10h00 à 11h00**, à l'Administration communale de Geer, rue de la Fontaine, 1 à 4250 Geer.

Le dossier peut être consulté à la même adresse de 08h30 à 11h30 du mardi au jeudi, de 15h00 à 19h00 les lundis sauf fériés. Le samedi 17 février de 08h00 à 10h00.

GEER, le 02/02/2018.

Par le Collège,

La Directrice générale,  
Sé) L. COLLIN

Le Bourgmestre f.f.,  
Sé) D. SERVAIS